



Le 13 juillet 2015

Par dépôt électronique (SDÉ) par poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'utilisation de la centrale de TransCanada Energy Ltd («TCE») de Bécancour en périodes de pointe
Dossier Régie : R-3925-2015
Notre dossier : R050893 EF

Chère consœur,

Dans le cadre du dossier mentionné en rubrique, Hydro-Québec dans ses activités distribution (le « Distributeur ») avise la Régie qu'il lui sera impossible de déposer ses réponses aux demandes de renseignements pour le 14 juillet à midi.

Ce retard est engendré notamment par le nombre important de questions, la coordination des enjeux de confidentialité, la période estivale réduisant les effectifs disponibles et les nombreux dossiers réglementaires en cours.

En conséquence, Hydro-Québec demande l'autorisation de déposer ses réponses le mercredi 15 juillet, à midi.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

ÉRIC FRASER, avocat

ÉF/sg